

Réfutation des thèses des bonimenteurs des innovations religieuses

Extrait du livre : L'innovation et son mauvais impact sur la communauté 'el-bid'atou wa atharouha essayii fil oummah' du Shaykh Salîm el-hilâli .

Traduit par Abou-abdillah el-wahrâni (✉ : miloud@dr.com)

Le 23 Rabii el-awwal 1423 = 04/06/2002.

Note du traducteur : les thèses des innovateurs sont bien sûr nombreuses, et elles se basent généralement soit sur une mauvaise compréhension des textes, soit sur des textes eux même non authentiques. Cet article parle de la preuve présumée la plus répandue sans compréhension effective de la chose. Et avec l'aide de Dieu, ce sera le premier article d'une série qui suivra dans le futur.

3- « Celui qui instaure en islam une bonne tradition »

avant de démolir la prétention des innovateurs (en religion) qui ont pris de ce hadith une preuve pour bonimenter les innovations, commençons par citer le hadith dans son entier.

Jarîr Ibn-Abdillah a dit :

Nous étions chez le prophète (paix et salut sur lui) en début de journée. C'est alors que sont venus à lui des gens pieds nus et dénudés, portant des habits en laine, tous ou la plupart d'entre eux étaient de la tribu de Modhar. Le visage du prophète (paix et salut sur lui) a alors changé lorsqu'il a vu ce qu'ils enduraient comme pauvreté, il est rentré puis sorti, puis a ordonné à Bilâl de faire l'appel à la prière qu'il a accompli, puis il a prêché et il a dit : « Ô hommes! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d' un seul être.....», le verset ainsi que le verset qui est dans la sourate Al-Hachr « Ô vous qui avez cru! Craignez Allah. Que chaque âme voit bien ce qu' elle a avancé pour demain », que l'homme fasse l'aumône avec ses dinars, ses dirhams, ses vêtements , sa réserve de blé, sa réserve de dattes, jusqu'à ce qu'il a dit : « ne serai ce qu'avec la moitié d'une datte ».

Il a dit : c'est alors qu'un homme des auxiliaires 'Ansârs' est arrivé avec un sac que ses bras ne pouvaient même pas porter.

Il a dit : puis les gens se sont succédés, jusqu'à ce que j'ai vu deux amas de nourriture et de vêtements et j'ai vu le visage du prophète(paix et salut sur lui) ravi et satisfait.

Et le prophète (paix et salut sur lui) a dit :

« celui qui instaure en islam une bonne tradition, aura sa récompense et la récompense de ceux qui travaillent avec après lui, sans que cela ne réduise de la récompense de ces derniers. Et celui qui instaure en islam une mauvaise tradition aura son châtement et le châtement de ceux qui travaillent avec après lui, sans que cela ne réduise du châtement de ces derniers ».[rapporté par Mouslim].

L'exemple de celui qui regarde ce hadith sans considérer sa circonstance que nous venons d'évoquer est comme celui qui lit la parole d'Allah exalté soit-il : « Malheur donc, à ceux qui prient » sans finir ce qui vient après pour en compléter le sens. Il aura ainsi inversé la vérité car Allah n'a pas menacé ceux qui prient, comment et c'est Lui qui a ordonné de faire la prière ? mais Il a menacé un type de ceux qui prient, ceux qu'il a qualifié : « tout en négligeant (et retardant) leur Salâ, qui sont pleins d' ostentation, et refusent l' ustensile (à celui qui en a besoin). »

Ou comme celui qui lit : « Ô les croyants! N' approchez pas de la Salâ », sans finir le verset pour en clarifier le sens voulu, qui est la parole d'Allah : « alors que vous êtes ivres »

Le rapport complet du hadith détruit son explication répandue chez les innovateurs : « celui qui innove en islam une bonne innovation ».

Ils ont donc particularisé la généralité de sa parole (paix et salut sur lui) : « toute innovation est un égarement ».

En fait leur explication est futile et un mensonge évident, et il suffit de la rejeter en disant que l'homme des auxiliaires 'ansars' n'a fait que commencer par l'aumône ce jour là, et l'aumône était légale bien avant avec des textes, voyez vous alors que ce compagnon aurait accompli une bonne innovation ?!

De ce fait, la bonne tradition est : de faire revivre quelque chose de légal que les gens n'ont pas coutume d'appliquer à cause de leur délaissement de la sounna.

Si à notre époque, quelqu'un fait revivre une sounna délaissée, on dira : il a accompli une bonne tradition , et on ne dira pas : il a accompli une bonne innovation. La bonne tradition est ce qui est à l'origine légal par un texte authentique, et que les gens ont délaissé, puis est venu celui qui la fait revivre parmi eux. Un des exemples est ce qu'a fait Omar (qu'Allah l'agrée) lorsqu'il a fait revivre la sounna de la prière de nuit de Ramadan (les 'tarawîh') en groupe à onze inclinaisons « raka'ates ».

Ces dernière années, les gens chez nous au Châm, n'accomplissaient les prières de l'aïd qu'à la mosquée pensant que c'était la sounna, jusqu'à ce qu'apparaisse dans ce pays un porteur de la bannière de la sounna, et a indiqué aux gens que la sounna préconisait la prière de l'aïd en plein air hors de la mosquée.

Aussi la majorité des gens de ce pays croyaient que la prière des 'tarawîh' se composait de vingt inclinaisons « raka'a ». Il leur a alors indiqué la sounna authentique qui a été instaurée par le messenger d'Allah (paix et salut sur lui) et a été suivi par les compagnons (qu'Allah les agrée). On dira de ce genre de prédicateurs : ils ont instauré en islam une bonne tradition.

Parmi les traditions délaissées qui attend celui qui la restaurera : la charia d'Allah (loi d'Allah) qui a été bannie par les rebelles des portes du gouvernement, et elle a été remplacée par les impuretés de l'ouest et la pensée des associateurs qu'ils ont rendu dominante sur toute petite et grande chose de la vie de l'individu et de la société. Alors, si un gouverneur sauve l'humanité de cet égout où elle est enfoncée, et la débarrasse de ces jugements sans valeur, et remet la charia d'Allah qui ordonne et interdit dans les affaires des esclaves d'Allah, on dira : il a instauré en islam une bonne tradition. S'il est alors suivi par les autres gouverneurs, il aura leurs récompense, sans qu'il réduise de la récompense de ces derniers. Saisissez alors, votre chance ô gouverneurs musulmans.

De même Mohamed Ali Bacha lorsqu'il a importé les lois françaises, qui lui ont été traduites par Rifa'a Tahtaoui, et il les a appliquées en Égypte, puis les autres gouverneurs l'ont imité, il aura instauré en islam une mauvaise tradition.